

## **Inscriptions scolaires 2024 : Nous vous expliquons tout !**

**Si votre enfant est né en 2021 (3 ans révolus au 31 décembre 2024), vous devez procéder à son inscription scolaire entre le 15 janvier et le 30 mars 2024.**

**Pour la rentrée 2024, la liste des pièces à fournir est disponible** en cliquant [ici](#).

Les inscriptions se déroulent en Mairie, aux guichets des Affaires Générales, 1 bis avenue Foch

### **Dans quel cas l'inscription scolaire est-elle obligatoire ?**

L'inscription est obligatoire pour les familles qui scolarisent un enfant pour la première fois en école maternelle (enfant né en 2021 pour une inscription en petite section) et pour les familles nouvellement arrivées sur la commune (première inscription à Montmorency, à l'école publique).

Les familles doivent se présenter au guichet des Affaires Générales, 1 bis avenue Foch, munies des pièces justificatives disponibles [ici](#).

Un certificat d'admission sera délivré aux parents qui devront ensuite prendre contact avec la direction de l'école concernée pour confirmer l'inscription scolaire.

### **Dans quel établissement l'affectation de mon enfant est-elle garantie ?**

La commune est divisée en secteurs scolaires. L'inscription de l'enfant se fait automatiquement dans l'école de secteur d'habitation\* de son représentant légal. Tout changement d'adresse doit obligatoirement être signalé en mairie.

\* sous réserve des effectifs.

### **Où effectuer l'inscription scolaire de mon enfant ?**

Au guichet des Affaires Générales de l'Hôtel de Ville, 1bis avenue Foch.

Horaires d'ouverture :

- le lundi de 14h à 17h
- du mardi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h
- le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 16h
- le samedi de 8h30 à 12h

Chiffre(s)  
2 200

C'est le nombre d'élèves qui prendront le chemin de l'école à Montmorency le 2 septembre 2024. Bonne rentrée à tous !

Infos pratiques

Lors de l'inscription scolaire, il vous sera proposé une inscription administrative de votre enfant aux activités périscolaires pour la rentrée 2024.

Contact

**Guichet des Affaires Générales**

1bis, avenue Foch

95160 Montmorency

Tél. : 01 39 34 90 52

Mail : [espace-famille@ville-montmorency.fr](mailto:espace-famille@ville-montmorency.fr)

Document(s)

[Liste des pièces à fournir - inscriptions scolaires 2024](#)

[Ville de Montmorency - Demande de déssectorisation - 2024/2025](#)

[Ville de Montmorency - Demande de dérogation pour une inscription scolaire dans un établissement hors Montmorency - 2024/2025](#)

[Fiche individuelle - inscription scolaire 2024](#)